

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR LOR

6 SEPTEMBRE 2019 - NARBONNE 14H00

Présents : Alain DOUCET, Bernard PUJOL, René BES

Alain AZPIROZ, Jérôme BOISSON, Patrick BUISSON, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, José CLUA, Daniel COLLET, Pierre CROS, Pierre Edouard DETREZ, Daniel FABRE, Paul FOUSSAT, Marc GADEMER DEROSI, Rafael GONZALEZ, Pierre JEAN MARIE, André LAUR, Jean Claude LEGENDRE, Jean Louis LLANTA, Alexandre MARTINEZ, Joseph MASO, Christian MAUGARD, Jean Yves MOURET, Jean Louis MUNARI, Jean Claude NOIROT, Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Max SANTA, Francis SENEGAS, Rolland SORMANI, Jean Claude TARDIEU, Bernard VAUR, Jacques ZOCCHETTO, Alain PALAUSSE (représentant Jean BONHOURE)

Absents excusés :

Jean Michel ARAZO, Jean Claude BAQUE, Georges BARRERE, Evelyne BARTHES, Julie CUMINETTI, Virginie DEPRINCE-DELAHAYE, Gérard FOURQUET, Serge GROS, Michel JACOMET, Laurent MARTINIE, Anne MONTARIOL, Safi N'DIAYE, Céline NICOLODI, Marie-Pierre PAGES, Thierry PEREZ, Marjorie PICAT, Richard SENSSAC, Gilles SICRE, Bernard VIVIES

Invités : Christian ABEILHE, Pierre ARENAS, Jocelyn BROUSSE, Eric DORIA, Christian GALONNIER, Gilles GARET, Franck VALERIO Excusé: Pierre CIBOT

Avant d'aborder les sujets prévus à l'ordre du jour, le président Alain DOUCET dit sa satisfaction d'avoir participé au dernier comité directeur fédéral lors duquel les dates des différentes élections ont été fixées : FFR le 3 octobre 2020, Ligue le 7 novembre 2020 et départements le 5 décembre 2020.

Patrick BUISSON en profite pour signaler que, pour remplacer au Bureau fédéral Thierry MURIE et Pascal PAPE, le comité directeur a validé la proposition du Président Bernard LAPORTE d'intégrer Alain DOUCET comme délégué aux Fonds Européens et Roland LABARTHE comme délégué à la sécurité.

Patrick BUISSON a été nommé représentant de la FFR à la LNR.

APPROBATION DE PV

Le compte-rendu du Comité Directeur du 21 juin à Parnac est voté à l'unanimité..

LES SERVICES AUX CLUBS - Jean Yves MOURET

La mise en service du numéro et du mail dédiés aux clubs a reçu un accueil favorable., 25 mails et 20 appels directs ayant déjà été enregistrés (20 mails traités) en quelques jours seulement. Les demandes téléphoniques ont été soit traitées instantanément, soit dirigées vers les personnes compétentes (surtout sur les affiliations).

Un jeune en contrat en alternance a été affecté à cette mission.

A noter que la majorité des demandes porte sur des thèmes déjà traités la saison dernière, d'où la nécessité de bien cibler la formation à donner aux dirigeants.

FORMATION OVAL-E

Des formations sont organisées dans les MOT ainsi que dans les départements, les dirigeants étant très demandeurs.

D'un point de vue général, Christian MAUGARD demande à ce que l'on soit vigilant sur le fonctionnement des services surtout en période d'été et veiller à l'étalement des congés des salariés.

MAISONS DE L'ETUDIANT - Jocelyn BROUSSE

La communication aux clubs est partie (site, Occitanews, médias).

Les entraînements reprendront dans toutes les Maisons de l'étudiant fin septembre

10 inscriptions ont déjà été reçues à ce jour à TOULOUSE. Antoine MARTINEZ signale que l'éclairage du terrain de la MOT de Toulouse est prévu pour les entraînements plutôt que de louer un terrain au CREPS.

Pour PERPIGNAN, pas de demande particulière et pour MONTPELLIER, Pierre ARENAS s'appuie sur l'action déjà entreprise par l'Université de Montpellier.

Il manque un cadre technique pour l'encadrement à TOULOUSE, Philippe LAURENT étant moins disponible. Alain DOUCET demande que l'on affecte de l'encadrement technique pour les Maisons de l'étudiant avec l'appui d'un vacataire ponctuel si besoin

COMITE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE : Bernard PUJOL

Le travail est lancé pour établir une charte, dans la déclinaison de celle de la FFR. Cette commission, non statutaire, fonctionnera en dehors de toutes les commissions régaliennes. Elle est davantage axée dans la conciliation et l'application des sanctions.

LES ECOLES DE RUGBY - Franck VALERIO

La commission se compose de Julie CUMINETTI, élue référente, de Franck VALERIO, chargé de mission, de Philippe LAURENT, Conseiller Technique de Ligue (avec Guillaume BONNEMAISON et Franck LAROSA comme responsables départementaux) et 4 animateurs de secteurs (voir organigramme en Annexe)

La commission est donc plus structurée que la saison dernière, avec une répartition des départements dans 3 secteurs géographiques.

Cette commission dépend de la Direction Sportive de Ligue, dirigée conjointement par Max SANTA et Christian GALONNIER. Cette direction sportive assure le lien entre la formation-compétition, la départementalisation (avec pilotage d'Alain AZPIROZ) et le développement (avec pilotage d'André LAUR), tant pour les féminines qui découvrent le rugby et le milieu scolaire.

La gestion opérationnelle se fait en lien avec les actions fédérales telles que la semaine des EDR, les ateliers prévus par la DTN, la diffusion du rugby digest auprès des éducateurs et responsables EDR.

Au niveau de la ligue, les propositions et axes de travail sont de limiter les déplacements des enfants des petites catégories d'âges et donc éviter les grands rassemblements au profit de la création de mini structures au plus près du territoire, Ceci pour assurer un lien entre l'école du village et le club.

Le jeu à effectif réduit jusqu'à fin décembre est propice à la mise en place de ces mesures, car il faut réinvestir les cours d'écoles au même titre que le milieu rural, les quartiers défavorisés avec la création d'une quarantaine de mini-structures durant la saison 2019-2020.

L'accompagnement est fait par les cadres techniques des CD, la Ligue apportant le matériel et la logistique suivant des critères précis.

Pour la création de baby rugby, pourquoi ces catégories ne sont-elles pas prises en compte par la FFR ? Les moins de 4 ans ne sont pas assurés, alors qu'ils le sont dans d'autres sports. Antoine MARTINEZ doit relayer la question à la FFR.

LA SEMAINE NATIONALE DES EDR du 14 au 22 septembre.

214 EDR sur 265 sont inscrites en Occitane. Elles vont recevoir un kit de la FFR (goodies, affiches, etc...). Par rapport à l'an dernier (200 inscriptions), il y a un mieux, mais la saison prochaine, les CD devront assurer le suivi des inscriptions et relancer les clubs retardataires.

Le 12 octobre, un plateau fédéral, M8 à M12, et GROUPAMA pour les M 14 auront lieu. Une journée Coupe du Monde se jouera également avec le match France – Angleterre. D'où nécessité de créer un événement autour de cette rencontre en proposant des objets spécifiques (gobelets), en faisant une grande diffusion d'annonces de promotion de cette journée.

Dans le LOT, le 20 septembre, émission de TF1 sur le DOUG RUGBY. Dans les Hautes Pyrénées et Haute Garonne, mise en œuvre d'animations répliques de la Coupe du Monde.

LA SECURITE

Médical: Gilles GARET et Bernard VAUR, dans leurs interventions disent avoir voulu rendre cette formation plus complète que l'an passé, afin de sensibiliser les clubs aux problèmes des commotions cérébrales.

Les documents diffusés par la FFR et les différentes étapes du suivi médical ont été présentés.

Un questionnaire a été remis aux clubs participant aux réunions pour qu'il puisse circuler au sein de leurs associations sur des sujets préoccupants (conduites addictives, alcool, cannabis, compléments alimentaires).

Le déclassement et surclassement des joueurs et joueuses doit être exceptionnel et ne peut être autorisé que par le responsable de la commission médicale et la DTN, toujours avec l'autorisation parentale. De plus en plus de demandes sont faites pour faire jouer en cadettes des féminines M15.

Pour les « première ligne », la date butoir du 31 décembre a été supprimée pour faire la demande. Le médecin de la Ligue examinera le joueur pour obtenir l'accord de la commission médicale.

Dans le domaine de l'ophtalmologie, les joueurs mono-ophtalmiques sont autorisés à jouer avec des lunettes spéciales agréées, après avoir constitué un dossier spécifique. Pour les myopes mineurs, un dossier spécial est nécessaire ainsi que l'avis d'un expert.

Pierre-Edouard DETREZ, demande à pouvoir s'adresser directement aux éducateurs concernant les journées sécurité plutôt que d'avoir un référent par club pour l'EDR et un pour les compétitions, comme le demande la FFR. Ceci permettrait de tenir un discours adapté suivant les catégories.

Gilles GARET signale que rien ne l'empêche de procéder ainsi, Alain DOUCET demande qu'au sein de notre Ligue, nous nous organisions mieux et que les éducateurs de chaque catégorie soient présents aux journées sécurité la saison prochaine, si le CD le souhaite.

Pour les cartons bleus, c'est l'âge au début de saison qui est pris en compte pour les moins de 18 ans même si le joueur est devenu majeur dans le courant de la saison.

Arbitrage - Eric DORIA a enregistré avec satisfaction une grosse affluence lors des journées sécurité. Elles ont permis d'expliquer les modifications aux règles d'arbitrage qui sont appliquées à titre expérimental cette saison pour les catégories C, C' et D.

Une lettre de rappel sera adressée aux clubs absents. Il rappelle que les principes de ces nouvelles règles nécessitent de la pédagogie, mais qu'il ne faut pas déroger aux principes de sécurité.

LE POS

Le POS régional servira de base de travail pour établir les POS des comités départementaux. Tous les clubs de la LOR en recevront un exemplaire via les CD. Il faudra être en cohérence avec le projet fédéral et communiquer sur les spécificités des départements, sur les actions qui seront mises en place pour la Coupe du Monde 2023.

Max SANTA rappelle que la Direction Sportive privilégie le développement, mais que chaque section doit établir son budget prévisionnel en fonction de ses actions et projets et le soumettre ensuite pour validation.

Au titre du milieu scolaire, du rugby à 5 ou sur des actions occasionnelles, André LAUR communique les statistiques par département des pratiquants occasionnels : 18041 Pass Rugby en 2018-2019 contre 4600 en 2017-2018 (voir annexe) Les actions en milieu scolaire ont nettement augmenté et tout n'a pas été enregistré.

Le 2 octobre, une formation des futurs professeurs d'EPS (30 candidats) aura lieu à Toulouse avec Michel ARPAILLANGE et les cadres techniques. Ceci rentre dans le cadre des formations continues des enseignants (rugby nouvelles pratiques) et sera accordée à partir de l'année prochaine.

Dans le prolongement de cette formation, un championnat interdépartemental des enseignants sera proposé la saison prochaine.

COUPE DU MONDE 2023

Lors de la conférence de presse du 16 novembre, l'organisation du comité local de pilotage de la Coupe du Monde 2023 sera dévoilée par Antoine MARTINEZ.

Toulouse sera le théâtre de 3 rencontres. Les clubs bénéficieront des retombées de ces matchs avec l'impact sociétal que génère un événement d'une telle importance.. Les équipes non qualifiées pour la suite du tournoi demeureront en France jusqu'au terme de la compétition, d'où l'intérêt économique et sportif de cette manifestation.

Des rencontres amicales entre équipes éliminées pourront être proposées et des animations pourront être mises en place dans les clubs, dans les écoles.

Les candidatures des villes disposant de structures pouvant accueillir des délégations ont été reçues et sont examinées avec René BES : Toulouse, Perpignan, Auch, Carcassonne, Montpellier, Montauban, Font-Romeu.

OCCITANIE-ESPAGNE

Une demande de match amical a été faite par l'Espagne contre une délégation de l'Occitanie, leur équipe nationale ne pouvant pas participer à la RWC 2019.

Une équipe occitan sera constituée avec des joueurs provenant des 8 clubs professionnels de la région et des clubs de F1 possédant une SASP. Ce sera la première équipe de sport collectif qui représentera la région Occitanie.

La même démarche sera effectuée par Dorothée PEREZ afin de constituer une équipe féminine occitane (avec les 3 clubs de l'Elite 1) qui jouera en lever de rideau des garçons.

La recette de cette journée du samedi 16 novembre sera affectée aux EDR de la Ligue.

DEROULEMENT : Le matin se tiendra l' AG financière (ou une réunion d'information) au siège de la LOR à TOULOUSE, en présence des présidents de clubs , suivie d'un buffet.

A 14h, présentation du Comité de Pilotage de la Coupe du Monde 2023 par Antoine MARTINEZ qui profite de l'occasion pour faire un appel aux bonnes volontés pour intégrer ce comité.

A 15h, match des féminines, suivi à 17h par celui des garçons

Pour ces rencontres, toutes les EDR seront invitées pour faire de cette journée la grande fête du rugby occitan.

ENCADREMENT : Francis CAZENEUVE et Christian GALONNIER constitueront la sélection avec l'encadrement de Jo MASO et de Pierre-Edouard DETREZ et Bernard VAUR comme médecin.

Emile NTAMACK sera le manager et David MARTY entraîneur.

Pour les filles, Dorothée PEREZ sera chargée de mission avec Sylvie BROS et les entraîneurs seront ceux des équipes de Blagnac, du Stade Toulousain et de Montpellier.

LES CTC - Christian GALONNIER

30 CTC sont prévus pour la Ligue OCCITANIE. 10 postes sont prioritaires au recrutement en interne à la LOR, puis un recrutement sera lancé en externe.

Les 30 bassins ont été déterminés en collaboration avec les 13 départements, Ils sont évolutifs. Une évaluation sera faite à terme.

Le temps de travail des CTC devra être réparti entre les clubs, les départements et la Ligue. (voir document en Annexe)

Le calendrier prévoit une rencontre avec les présidents de clubs en octobre-novembre pour voir le référent technique de chaque club qui doit être clairement identifié car il sera l'interlocuteur du CTC

En janvier-février, les RTD en place rencontreront les clubs de manière à établir un diagnostic pour la mise en place du projet sportif de développement et pour hiérarchiser les besoins prioritaires. Cela permettra d'établir un diagnostic global (fédéral et départemental) sur le bassin.

En mai-juin, réunion sur le bassin des référents techniques avec les CTL et les CD afin de déterminer l'emploi du temps des CTC et écrire les plans d'action du bassin en fonction des besoins exprimés par les référents techniques des clubs

Les embauches auront lieu début août, afin qu'ils participent au stage de formation au métier de CTC, pour leur présenter le mode de fonctionnement et leur métier.

Les fonctions du CTC : s'il n'existe pas de ressource humaine, il réalise l'action et trouve la ressource. Il assure la formation, coordonne et accompagne le travail (par exemple, dans le cadre de la création d'un club, il impulse le projet et structure le réseau).

Au niveau scolaire, il forme les intervenants qui iront exercer dans le milieu scolaire et les sections sportives pour créer le lien avec les clubs)

Ils ne se substituent en aucun cas aux clubs pour les démarches dans le scolaire, alors qu'ils sont acteurs du début à la fin du processus de la création d'un club.

Ce sont des démultiplicateurs de ressources et les directeurs sportifs des bassins (Didier RETIERE)

Au niveau de la LOR, chaque zone d'intervention sera placée sous la responsabilité d'un chargé de mission qui assurera l'accompagnement logistique du CTC.

LES COMPETITIONS - Rolland SORMANI

L'intersaison a été difficile avec les repêchages qui ont nécessité de refaire les poules à plusieurs reprises. 8 clubs ont mis leurs sections seniors en sommeil faute d'effectifs suffisants.

On dénombre finalement 224 clubs en séries, soit 5 clubs de moins que la saison passée (+6/-11)

Il sera nécessaire de mener une réflexion sur les fusions de clubs, liée au constat d'une population vieillissante des licenciés (joueurs et dirigeants).

Une attention particulière doit être portée sur les créations de clubs qui se font au détriment des clubs existants. Un bilan sera fait sur la création des clubs sur les 3 dernières années et sur leur avenir.

PROPOSITION: Création d'un fonds de solidarité à la formation qui sera abondé par les clubs n'ayant pas de jeunes et qui ne font pas de formation. A PRESENTER pour le 1er trimestre 2020.

Dans la pratique féminine, faire attention également à la création en quantité importante d'équipes qui peuvent déstabiliser les clubs existants.

Pour les réserves, recensement des équipes engagées : Honneur 40 sur 40 avec jeu à XV obligatoire. Promotion Honneur 35 sur 40, 1ère série 23 sur 40 et 2ème série 17 sur 40.

Le temps de jeu est validé à 4x10 minutes pour le jeu à X. Le nombre de joueurs sur la feuille de match, déterminera le jeu à XV ou à X, en gardant à l'esprit que la priorité est donnée au jeu à XV en réserve quand cela est possible.

La consigne est donnée de favoriser le jeu à effectif incomplet afin de faire jouer les équipes malgré tout. Dans l'esprit de faire jouer les licenciés, il n'y aura plus de forfait général pour les 1ère et 2ème séries.

Afin de pouvoir établir les classements et points des différents challenges (Mozaïc, arbitrage, clubs vertueux), la date limite retenue pour arrêter les décomptes sera le 1er mars, le 29 mars étant la date limite pour établir les classements officiels définitifs.

COUPE D'OCCITANIE : la formule retenue est de 3 poules de 4 sélections, les premiers et le meilleur second seront qualifiés pour les demi-finales

La compétition interdépartementales SENIORS pourrait porter le nom de Pierre LACANS si sa famille donne son accord.

De même, les compétitions U 16 et U 19 porteront le nom, à déterminer, d'une grande figure du rugby occitan.

Les finales de terroirs seront organisées dans chaque département la semaine qui suit la dernière journée de la phase de poules.

COMPETITION JEUNES - Christian ABEILHE

Les brassages démarreront le 7 septembre avec 12 équipes U16 et 11 équipes U 19. 6 clubs de chaque catégorie monteront en Nationale.

Le samedi 5 octobre marquera le début des compétitions ligues et fédérales.

235 équipes jeunes (soit 9 de moins que la saison dernière) participeront aux championnats de Ligue. La perte de 4 clubs en Ligue 3 et davantage de rassemblements expliquent cette diminution d'engagements.

Tous les clubs ont reçu le 23 août une note explicative sur le début de la compétition avec l'état des engagements, le règlement sportif et le calendrier du déroulement de la saison.

Une attention particulière doit être portée sur les clubs professionnels qui inscrivent des joueurs Alamercery en brassages, car cela fausse la compétition et peut empêcher les clubs formateurs d'accéder au championnat fédéral.

La commission des épreuves se réunira le 25 septembre pour constituer les poules. Il manque encore 29 rassemblements à officialiser par la commission des règlements.

La compétition est prévue en poules de 8. Le nombre de U 19 de 3ème année est limité à huit sur la feuille de match, ainsi que le nombre de matchs pour les Alamercery qui viennent en compétition régionale, y compris sur la phase qualificative.

La date prise en compte pour récompenser les clubs vertueux sera également 1er mars.

Jusqu'aux quarts de finals, les rencontres des phases finales se joueront sur le terrain du mieux classé. Les demi-finales et les finales auront lieu sur terrains neutres.

Retours des clubs : ils ont apprécié la coupure d'un mois qui sera proposée à la fin de la phase qualificative, ainsi que la mise en place du tableau B permettant de faire jouer plus longtemps les jeunes. Il existe aussi une grosse demande sur le retour des finales de terroirs.

LES FEMININES - Dorothee PEREZ

La date limite des inscriptions a été reportée afin de laisser le temps aux équipes de se constituer et de s'inscrire. Les compétitions démarreront le week-end du 5 et 6 octobre.

La suppression des championnats de France permettra de faire jouer plus longtemps dans la saison avec un rythme de 2 matchs par mois.

LA FEUILLE DE MATCH DEMATERIALISEE - Bernard PUJOL

Une poule de Promotion Honneur fera l'essai cette saison de ce nouveau mode de fonctionnement. Des poules de Fédérale 1 et Fédérale 3 expérimentent également l'application Feuille de Match.

Une réunion est prévue avec les clubs pour informer les personnes directement concernées tout comme les arbitres et les représentants fédéraux.

QUESTIONS DIVERSES

4 présidents de clubs du narbonnais ont assisté à ce comité directeur et ont la possibilité d'intervenir.

Pierre ARENAS regrette le manque de respect des joueurs qui sont des consommateurs avant tout. Il pense que la création d'un club devrait commencer par l'école de rugby. La naissance d'un club avec uniquement une section seniors favorise souvent le pillage des clubs voisins et des clubs formateurs.

CHRISTOPHE ? dénonce l'existence de plus en plus importante de conduites addictives inquiétantes chez les joueurs. Il trouve que les membres du CODIR sont déconnectés de la vie des clubs....Le président DOUCET lui rappelle que certains membres du CODIR sont présidents de clubs et donc confrontés à cette réalité.

Stéphane RIVIERE s'insurge sur le nombre important de mutations qui mettent en péril la vie des clubs, sans aucun moyen de les empêcher. Ceci va entraîner la mise en sommeil de son club.

Le président Alain DOUCET note que cela mérite une réflexion de fond de tous les acteurs et du CODIR

En clôture de cette réunion, le président rappelle que, malgré la période des élections qui arrive, la préoccupation de tous est de se consacrer à la vie des clubs et des licenciés.

FIN DE LA REUNION A 19H00